

Bruxelles, le 4 novembre 2024

CM 4904/24 PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires générales)

Bâtiment Europa, Bruxelles
19 novembre 2024

Les points ci-après sont susceptibles de figurer sur la liste définitive des points "A"

Activités non législatives

Affaires institutionnelles

Nominations

Un membre suppléant du Comité des régions (NL) *Adoption*

Agriculture et pêche

Règlement du Conseil établissant les possibilités de pêche pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques applicables dans la mer Baltique pour 2025 et modifiant le règlement (UE) 2024/257 en ce qui concerne certaines possibilités de pêche dans d'autres eaux *Adoption*

Délibérations législatives

Affaires économiques et financières

Révision du règlement EMIR: règlement

Adoption de l'acte législatif

Révision du règlement EMIR: directive

Adoption de l'acte législatif

Règlement relatif aux notations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)

Adoption de l'acte législatif

CM 4904/24 Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Marché intérieur et industrie

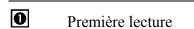
Règlement relatif à l'interdiction des produits issus du travail forcé sur le marché de l'Union *Adoption de l'acte législatif*

Règlement relatif à l'abandon de la plateforme européenne de RLL Adoption de la position du Conseil en première lecture et de l'exposé des motifs du Conseil



Environnement

Règlement établissant un cadre de certification de l'Union relatif aux absorptions de carbone *Adoption de l'acte législatif*



Sur la base d'une proposition de la Commission

CM 4904/24 2